

Madame, Monsieur,

Il nous a semblé essentiel de revenir vers vous pour vous informer des suites données au projet autoroutier A24. La phase de concertation est désormais achevée. Monsieur le Préfet de Région a adressé son rapport à Monsieur le Ministre de l'Équipement.

Dans ce rapport, il apparaît que le choix du fuseau est celui du Pont du Badou. C'est-à-dire la jonction en Belgique par la N58 à hauteur de Houplines - Deûlémont. Ce choix a pour conséquence l'utilisation du tracé historique jusque Radinghem-en-Weppes en dépassant légèrement le quartier de la Pichotte puis un virage vers l'Armentiérais et les zones industrielles de la Chapelle d'Armentières et Bois-Grenier. Vous découvrirez cela dans la carte du fuseau retenu par le Préfet en page 3.

Nous avons voulu à travers ce fascicule revenir sur cette année 2006 et détailler à l'intérieur du rapport de Monsieur le Préfet ce qui concernait notre territoire.

En tout cas, sachez que nous sommes toujours vigilants et prêts à poursuivre la défense de notre cadre de vie, d'autant plus que nous ne sommes pas convaincus de l'opportunité et de l'efficacité de cette autoroute. D'autre part, nous percevons fort bien ses impacts négatifs sur l'environnement. Nous restons opposés à l'A24. Fort de cette conviction, nous agissons en conséquence comme nous avons su le faire jusqu'à présent.

Il va de soi que l'action des élus n'est réellement efficace qu'avec le soutien des habitants. Ce soutien vous nous l'avez toujours accordé et c'est ce qui a fait la force de notre position.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Michel Delepaul  
Président de la Communauté  
de Communes de Weppes  
Maire de Bois-Grenier

Annie Lung  
Maire d'Aubers

Hubert Huchette  
Maire de Fromelles

Michel Borrewater  
Maire de Le Maisnil

André Wacrenier  
Maire de Radinghem-en-Weppes

## Le choix du Préfet

Dans cette partie, nous reproduisons en intégralité le courrier adressé par Monsieur le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, coordonnateur du projet A24.

Monsieur le Président,

Un des objectifs majeur de la décision Ministérielle du 17 juin 2004 initiant les études préliminaires pour le choix du fuseau de 1 000 mètres de l'A24 (Liaison Autoroutière Amiens Lille Belgique), repris par lettre de mandat de M. le Ministre de l'Équipement du 21 janvier 2005, est « *de permettre un partage des résultats des études et des enjeux identifiés par le public et notamment par les acteurs qui sont intervenus dans le cadre du débat public, dans le respect des dispositions de la participation du public prévues par l'article L 121-1 du Code de l'environnement* ». C'est pour cela qu'une large concertation avec l'ensemble des acteurs institutionnels, associatifs et de la société civile s'est déroulée de juin 2005 à juillet 2006, qui a été formalisée par un dispositif de concertation publique, entre le 2 mai et le 13 juillet 2006.

A l'issue de ce processus relatif au choix du fuseau de 1 000 mètres, j'ai transmis à M. le Ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, un rapport faisant état du bilan de la concertation effectuée. Il ressort de ce rapport les éléments suivants :

Le fuseau 2 bis se raccordant à la N 58 belge au Pont du Badou apparaît comme le meilleur compromis en terme d'efficacité économique entre le coût du projet et le trafic attendu. J'ai proposé de poursuivre les études d'avant-projet sommaire sur ce fuseau. Compte tenu des observations recueillies lors de la concertation, un approfondissement particulier des études devra être réalisé sur un certain nombre de secteurs ou plusieurs variantes subsistent à l'issue de cette première phase d'étude.

Sur l'Amiénois et l'Artois dans la partie sud d'Amiens à l'A 26, il s'agit de l'analyse de la solution de raccordement à l'autoroute A16, des variantes de Pommera et Pas-en-Artois et du passage à éviter entre Avesnes-le-Comte et Beaufort-Blavincourt.

En ce qui concerne l'arrivée sur Lille, au sud de l'A 25, j'ai proposé d'abandonner la variante directe initialement étudiée et d'approfondir les solutions réutilisant au maximum le « tracé historique » au sud de l'A 25 dont l'emplacement est réservé au Plan Local d'Urbanisme des communes traversées.

Par ailleurs la solution de réutilisation des RN 47 et RN 41 sera analysée d'un point de vue technique, juridique et financier, comparativement à la solution du tracé neuf sur l'ensemble de l'itinéraire.

Au nord de l'A 25, j'ai proposé d'abandonner le « tracé historique » et de privilégier une solution qui s'intègre dans le dispositif de contournement routier de la métropole lilloise prévu dans le schéma directeur de Lille Métropole Communauté Urbaine (décembre 2002).

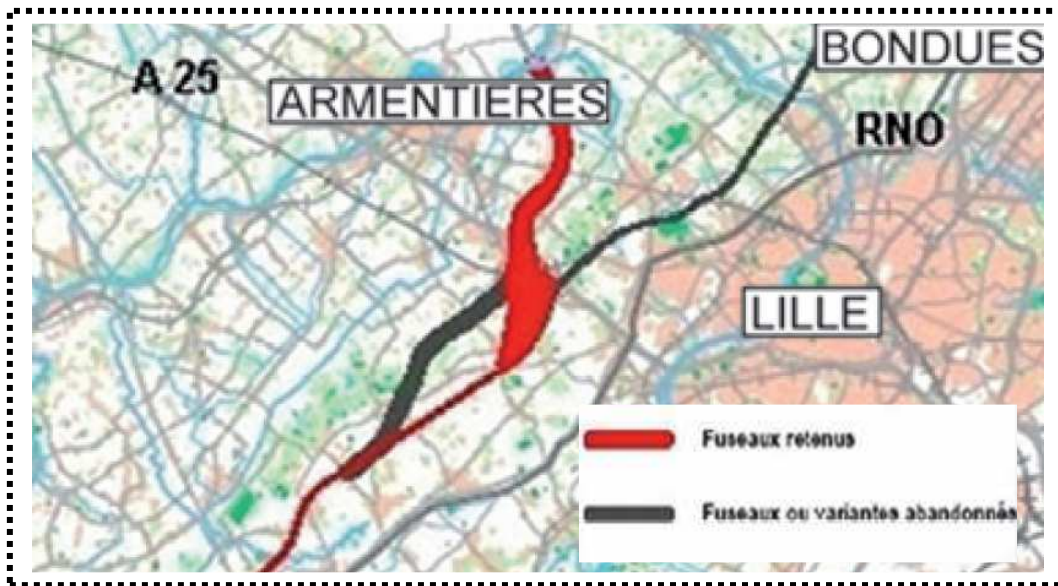
J'ai donc proposé que l'itinéraire vers le Pont du Badou à partir de l'A 25 soit étudié sous la forme d'une liaison autoroutière rapide.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Daniel CANEPA

## Le fuseau retenu

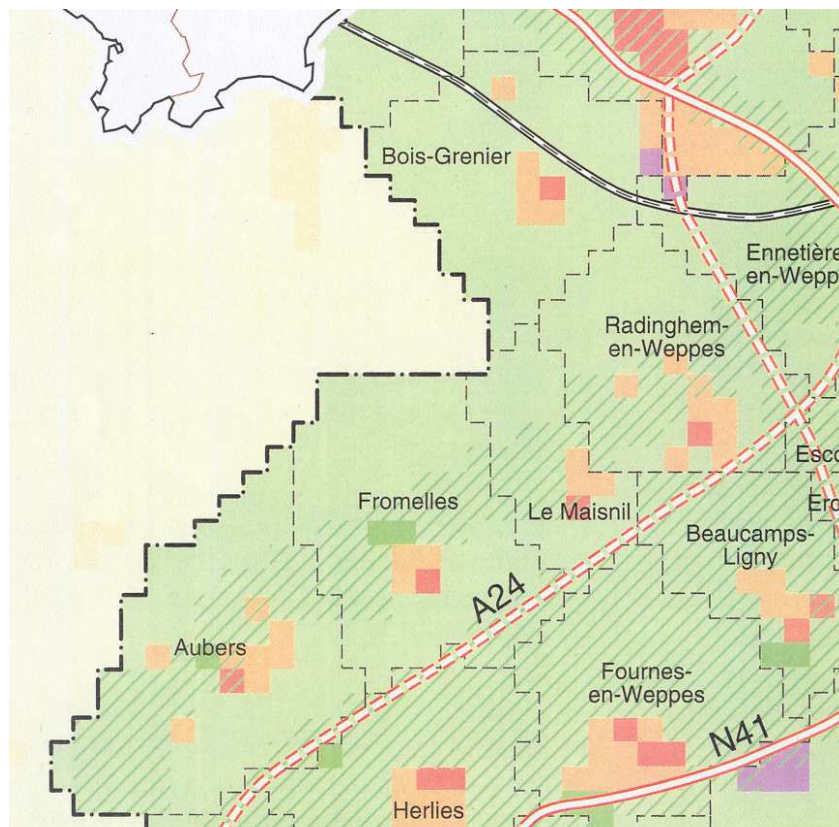
### Zoom sur les Weppes



*Plan tiré du rapport du Préfet en date du mois d'octobre 2006*

En réalité, le tracé retenu par le Préfet reprend pour une large part les éléments du schéma directeur de Lille Métropole avec une utilisation du tracé historique jusqu'à la limite de Radinghem-en-Weppes puis une remontée vers l'Armentériois par ce qui était appelé à l'époque un barreau A24-A25 et que le Préfet appelle désormais liaison rapide.

Vous trouverez le rappel de ces tracés dans le plan ci-après :



*Plan tiré du schéma directeur de Lille Métropole en date du 6 décembre 2002*

## Les actions de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes de Weppes en tant que collectivité publique mais aussi par l'intermédiaire de ses habitants a été très active durant cette année 2006 pour s'opposer à ce projet autoroutier.

Ces actions n'ont pas été inutiles puisqu'elles ont permis de faire reconnaître par le Préfet qu' « au sud de l'A25, dans les Weppes, les élus locaux dont l'opposition au projet est très forte... »

Monsieur le Préfet rappelle dans son rapport les actions de consultation publiques qui ont été menées sur notre territoire.

Il s'agit :

- D'une réunion publique à Radinghem-en-Weppes le 7 février 2006
- De deux rencontres chez le Préfet de Région par les cinq maires de la Communauté de Communes de Weppes le 27 janvier 2006 et le 16 mai 2006.

Monsieur le Préfet note encore dans son rapport que « les élus des Weppes se sont très fortement opposés au projet, en témoigne la motion signée par 31 maires dont la totalité de ceux de la Communauté de Communes de Weppes et les manifestations organisées. » Selon lui, « le Syndicat Mixte du Schéma Directeur de Lille Métropole et la Communauté Urbaine de Lille se sont prononcés en faveur d'un contournement par l'ouest de la métropole lilloise sans prendre position pour l'un ou l'autre fuseau de passage. Au sein du Syndicat Mixte du Schéma Directeur de Lille Métropole, seule la Communauté de Communes de Weppes a voté une motion contre le projet A24. »

Enfin, Monsieur le Préfet a remarqué la forte mobilisation des habitants, majoritairement contre ce projet et conclut son analyse par la réception d'une pétition de 8857 signatures le 5 juillet 2006 remise par le collectif pour une alternative à l'A24.

### RAPPEL DES ACTIONS CONTRE L'A24

- 📅 [02.2006](#) : Pose de calicots aux frontons des cinq mairies de la C.C.Weppes
- 📅 [07.02.2006](#) : Réunion publique à Radinghem-en-Weppes
- 📅 [30.03.2006](#) : Motion de la Communauté de Communes contre l'A24
- 📅 [09.04.2006](#) : Grande marche dans les cinq villages contre l'A24  
: Lâcher de ballons
- 📅 [13.05.2006](#) : Motion collective contre l'A24 (31 signatures)
- 📅 [13.05.2006](#) : Manifestation internationale organisée par l'ensemble des associations françaises et belges
- 📅 [17.09.2006](#) : Mobilisation générale au Pont du Badou
- 📅 [04.11.2006](#) : Grande manifestation à Lille